

Le 25 avril 2014

Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2014

L'Assemblée Générale des actionnaires de Peugeot S.A. s'est réunie le 25 avril 2014 sous la présidence de Monsieur Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions recommandées par le Directoire et le Conseil de Surveillance, notamment :

- Les résolutions relatives à la composition du Conseil de Surveillance ;
- Les résolutions relatives aux opérations d'attribution de BSA et d'augmentations de capital annoncées le 19 février 2014 ;
- Les modifications statutaires dans le cadre des opérations annoncées le 19 février 2014 ;
- La proposition de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2013 compte tenu des résultats du Groupe en 2013 et afin d'affecter en priorité les ressources financières au développement du Groupe ;
- La résolution relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés.

La retransmission de l'Assemblée Générale et les résultats complets des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.psa-peugeot-citroen.com

Contact presse : +33 1 40 66 42 00

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois Marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 2,8 millions de véhicules dans le monde en 2013, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2013. Il reste un leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 115,9 grammes de CO₂/km en 2013. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com